Adaptation à l'emploi des conducteurs ambulanciers SMUR - CESU2

5 semaines dont 2 semaines de stage

Présentiel

Public concerné

Conducteur ambulancier titulaire du CCA ou DEA, exerçant dans un SMUR ou ayant le projet d'y travailler.
(Groupe de 12 personnes maximum)

Pré-requis

un stage de sécurité routière et de conduite en état d'urgence dans un centre agréé de formation doit être effectué préalablement. Être titulaire du CCA / DEA, et en présenter une copie.

Objectifs

› Participer à la prise en soin d'un patient en équipe pluri-professionnelle
› Mettre en œuvre les compétences acquises à l'issue de l'enseignement du Diplôme d'Etat d'Ambulancier
› Connaître les risques, les signes et la prévention du stress et de la fatigue
› Connaître les procédures et protocoles dans le cas de transports sanitaires aériens et maritimes
› Utiliser, de manière adaptée, le matériel radiotéléphonique embarqué et se préparer aux technologies innovantes.
› Mettre en œuvre les règles de bonnes pratiques d'hygiène individuelle et collective
› Identifier la place de l'ambulancier dans la chaine médicale des secours et adapter son comportement
› Identifier les risques d'erreurs
› Assurer une approche relationnelle adéquate
› Respecter le cadre règlementaire, médico-légal et éthique

Contenu

› Module 1 : Radiotéléphonie et outils numériques
› Module 2 : Hygiène – décontamination – désinfection
› Module 3 : Situations sanitaires exceptionnelles
› Module 4 : Participation à la prise en soin d'un patient au sein d'une équipe pluriprofessionnelle
› Module 5 : Relation et communication
› Module 6 : Aspects réglementaires, médico légaux et éthiques
› Stage pratique – 2 stages à réaliser :
– dans un service mobile d'urgence et de réanimation
– dans un service d'aide médicale urgente et dans une structure de médecine d'urgence de la région ou d'un territoire limitrophe de la région du lieu d'exercice de l'apprenant

Méthodes pédagogiques

› Apports théoriques et pratiques
› Supports audiovisuels
› Mises en situations pratiques

Intervenants

› Équipe pédagogique CESU / SAMU 63
› Intervenants extérieurs

Évaluation des acquis

mise en pratique, validation du livret de stage, évaluation via l'exercice NOVI

Tarif Inter 2500€ / pers.

Prochaines sessions

> Semaine 1 : du 23 au 27 mars 2026 Semaine 2 : du 30 mars au 3 avril 2026 Semaine 3 : du 22 au 26 juin 2026 Semaine 4 et 5 : stages (70h)

> Semaine 1 : du 15 au 19 mars 2027 Semaine 2 : du 22 au 27 mars 2027 Semaine 3 : du 14 au 18 juin 2027 Semaine 4 et 5 : stages (70h)

100%

Taux de satisfaction *

100%

Taux de recommandation *

CLERMONT-FERRAND
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

CFPS
CENTRE DE FORMATION
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

04 73 75 40 30

cfps@chu-clermontferrand.fr

© CFPS CHU Clermont-Ferrand